



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
et auprès des institutions spécialisées à Genève

**WG UPR 18 – Vietnam**  
***Intervention de la Belgique***  
Date: 5 février 2014

**Monsieur le Président,**

Notre délégation voudrait commencer par féliciter le Vietnam pour les avancements depuis son dernier passage à l'Examen Périodique Universel, notamment la signature de la Convention contre la Torture et la réduction du nombre de crimes passibles de la peine de mort. La Belgique espère que l'accession du Vietnam au Conseil des Droits de l'Homme sera un tremplin pour les droits de l'Homme dans ce pays.

La Belgique estime cependant qu'il reste encore de nombreux chantiers à entreprendre en matière de droits de l'Homme au Vietnam, que ce soit en matière du cadre légal en général ou des libertés d'expression, de la presse, de religion et de croyance ou d'association en particulier. Des préoccupations demeurent quant à la détention de prisonniers de conscience et pour les victimes de persécutions.

A ce titre, la Belgique recommande au Gouvernement vietnamien de :

**R1** continuer à réduire les offenses passibles de la peine capitale.

**R2** publier ou mettre à disposition des informations précises en ce qui concerne l'identité et le nombre de condamnés qui attendent actuellement d'être exécutés.

**R3** réinstaurer un moratoire sur les exécutions, en vue d'une abolition totale de la peine de mort, en ligne avec la résolution 67/176 de l'AGNU de décembre 2012.

**R3** assurer une ratification rapide de la Convention contre la torture.

**R4** considérer l'amendement de provisions ambiguës dans la législation existante, en particulier le code pénal, afin d'assurer que le Vietnam réponde à ses obligations internationales en matière de liberté d'expression, de religion et de rassemblement, et soit en conformité avec les normes en vigueur.

**R5** s'assurer que toute législation régissant l'internet soit en conformité avec les obligations internationales du Vietnam en matière de droits de l'Homme, en tant qu'Etat partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**